

# LES FORÊTS COMMUNALES

## UN PATRIMOINE POUR L'ESPACE RURAL

Votre forêt communale bénéficie d'une gestion de qualité. De quelles marges disposez-vous pour améliorer ses résultats écologiques, sylvicoles, budgétaires et économiques ?



### Bien vendre les arbres récoltés en forêt communale

#### *Un acte qui n'est pas qu'économique !*

Sur plusieurs décennies, la production d'arbres de qualité est dirigée par les récoltes successives. Pour une commune, décider de la façon de vendre ses coupes a donc un effet direct sur l'évolution de sa forêt, sur l'activité des entreprises qui en vivent et sur les recettes des ventes de bois dans son budget. Dans ce cadre, les Communes forestières en lien avec l'ONF ont accompagné différentes communes de la région pour tester de nouvelles façons de vendre les bois récoltés et pour en mesurer les résultats.



A l'heure où s'affirme la volonté d'enraciner l'économie de nos ressources agricoles et forestières dans nos territoires, **les Communes forestières sont en mesure de vous proposer les solutions qu'elles ont éprouvées. L'expérimentation conduite en partenariat avec l'ONF, sur quelques communes volontaires, a montré qu'une approche liant la gestion forestière, la commercialisation des bois et le développement économique territorial est adaptable aux situations diverses des forêts communales.**

Dans chacune des communes accompagnées, cette expérimentation a produit des résultats positifs pour leur forêt, leurs recettes budgétaires des ventes de bois, l'ONF, les entreprises de travaux forestiers et de transformation et plus largement, pour le développement territorial et régional.

# Être élu décideur pour sa gestion forestière

## Le rôle des élus communaux

La gestion de la forêt communale demande des compétences et des connaissances fortes des personnels de l'ONF, opérateur unique pour la gestion des forêts publiques. Ce n'est pas une raison pour leur déléguer l'ensemble du processus de décision. Pour être acteur de la gestion de sa forêt, il faut se former pour comprendre les notions de sylviculture, pour asseoir une relation décideur-gestionnaire avec le technicien forestier de l'ONF. En étant en mesure de comprendre les conseils professionnels apportés par les personnels de l'ONF, les élus communaux seront mieux à même de prendre des décisions avisées pour leur forêt.



## L'expérimentation a permis de répondre aux questions suivantes :



A récolte constante, une commune peut-elle avoir un meilleur revenu de sa forêt ?



Est-il possible de mieux valoriser les bois récoltés en forêt ?



La récolte de bois met-elle en danger la forêt communale ?



La mécanisation de la récolte met-elle en danger la forêt ?



Est-il possible de mieux maîtriser la qualité des exploitations en forêt ?



Une commune peut-elle donner plus d'activité aux entreprises de bûcheronnage de son secteur ?



Une commune peut-elle sécuriser l'approvisionnement des scieries de son territoire ?



# Les Communes forestières pour vous aider

*Pour avoir des réponses à ces questions, engagez-vous dans les actions proposées par les Communes forestières. Notre ambition est de faire de la forêt communale tant un réservoir de nature, un espace vivant et ouvert qu'un milieu produisant une ressource bois pour les habitants et les entreprises du territoire en confortant le lien de producteur de bois avec les entrepreneurs de travaux forestiers qui récoltent les coupes et les industriels qui transforment le bois.*

## Nous vous proposons :

- De vous former aux modes de ventes.
- De vous former à l'animation de votre commission forêt.
- De vous faire bénéficier, en lien avec l'ONF, d'un accompagnement pour dynamiser votre sylviculture<sup>(\*)</sup> et fixer la production de valeur ajoutée sur votre territoire.



### \*Sylviculture dynamique

Cette notion est déconnectée de la structure (régulière ou irrégulière) du peuplement et de son mode de régénération (naturel ou artificiel). Elle vise à récolter en temps et en heure les volumes de bois prévus dans le document de gestion afin de concentrer l'accroissement naturel sur les arbres d'avenir qui restent en place pour produire du bois d'oeuvre de qualité.

**Nos actions s'adressent principalement aux maires et aux élus en charge de la forêt.**

**Pour vous inscrire dans l'une de ces actions, renseignez-vous auprès de l'Union régionale des Communes forestières de Bourgogne Franche-Comté.**

# Les associations départementales



## Côte d'Or

Présidente : Anne-Catherine LOISIER  
Maison de la Forêt  
Ruelle de la Ferme  
21290 LEUGLAY  
Tél. : 03.80.81.86.11  
leuglay@maison-foret.com  
cofor21.over-blog.com

## Doubs

Président : Christian COUTAL  
Maison de la Forêt et du Bois  
20 rue François Villon  
25041 BESANÇON Cedex  
Tél. / Fax : 03.81.41.26.44  
doubs@communesforestieres.org

## Haute-Saône

Président : Jacky FAVRET  
73 avenue Aristide BRIAND  
70000 VESOUL  
Tél. : 03.84.97.11.96  
Fax : 03.84.97.11.91  
hautesaone@communesforestieres.org

## Jura

Président : Michel BOURGEOIS  
4 avenue du 44<sup>e</sup> RI  
39000 LONS-LE-SAUNIER  
Tél. : 03.84.24.86.68  
contact39@communesforestieres.org

## Nièvre

Présidente : Elisabeth GAUJOUR-HERAULT  
Mairie  
6 Place de la Mairie  
58700 GIRY  
Tél. : 06.81.80.11.63  
nievre@communesforestieres.org

## Saône-et-Loire

Président : Jacques HUMBERT  
5 Place du Marché  
71250 CLUNY  
Tél. : 03.85.20.00.11  
saone-et-loire@communesforestieres.org

## Territoire de Belfort

Présidente : Emmanuelle ALLEMANN  
Mairie de GIROMAGNY  
28 Grande Rue  
90200 GIROMAGNY  
Tél. : 03.84.97.11.96  
Fax : 03.84.97.11.91  
territoiredebelfort@communesforestieres.org

## Yonne

Président : Jean-Yves CAULLET  
Mairie d'Avallon  
37 Grande Rue Aristide Briand  
89200 AVALLON  
Tél. : 03.86.34.98.23  
yonne@communesforestieres.org

## Les contacts techniques

### Bourgogne

Natasha LECLERC  
Tél : 03.86.76.06.40 - 06.73.20.70.88  
natasha.leclerc@communesforestieres.org

### Doubs

Sylvain LAPLACE  
Tél : 03.81.41.26.44 - 06.32.54.40.62  
sylvain.laplace@communesforestieres.org

### Jura

Leslie CONSTANTIN  
Tél : 03.84.24.86.68 - 06.87.15.46.10  
leslie.constantin@communesforestieres.org

### Haute-Saône et Territoire de Belfort

Mikaël POISSONNET  
Tél : 03.84.97.11.96 - 06.43.70.99.50  
mikael.poissonnet@communesforestieres.org

## L'Union régionale

Président : Jacky FAVRET  
Maison de la Forêt et du Bois  
20 rue François Villon - 25041 BESANÇON Cedex  
Tél. / Fax : 03.81.41.26.44  
bourgognefranche-comte@communesforestieres.org

[www.communesforestieres-bourgognefranche-comte.fr](http://www.communesforestieres-bourgognefranche-comte.fr)

En partenariat avec :



Avec le soutien de :

